

Paramétrage de la plateforme

Mis à jour le 29 juin 2023 Profil utilisateur : Acheteurs administrateurs

Nombre d'étapes : 10

1.	Catégories de MAPA (marché à procédure adaptée)	2
2.	Paramétrer les procédures	3
3.	Règles de Validation	7
4.	Comptes JAL	9
5.	Gérer les Comptes BOAMP et Moniteur	.10
6.	Gérer les Services	.12
7.	Gérer les Agents	.15
8.	Gérer les Habilitations	.16
9.	Gérer les alertes électroniques	17
10.	Publication des Données essentielles des marchés conclus	.18

RECOMMANDATIONS AVANT DE DEMARRER

- Privilégier les navigateurs suivants : Firefox, Chrome
- Démarrer Mon Assistant Marchés Publics en cliquant sur le raccourci bureau lorsque vous allez sur la Plateforme AMP

BESOIN D'AIDE

- L'ensemble des pas-à-pas actualisés Alsace Marchés Publics sont téléchargeables sur <u>https://www.alsacemarchespublics.eu/</u>
- Consulter notre foire aux questions sur <u>https://www.alsacemarchespublics.eu/</u>
- Adresse email support : <u>contact@alsacemarchespublics.eu</u>

N° support Alsace Marchés Publics : 03.69.49.39.10 (du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h)



1. Catégories de MAPA (marché à procédure adaptée)



L'accès aux différents paramétrages se fait via l'icône en forme d'engrenage.

Le premier paramétrage disponible concerne les catégories de MAPA.

Vous pouvez créer ici différentes catégories de MAPA. Toutefois, elles seront toujours rattachées soit au MAPA < 90.000 € HT, soit au MAPA > 90.000 € HT.

iste des MAPA				
Nom de la catégorie de MAPA [™]	Montant	Statut	Modifier	Supprimer
Procédure adaptée ≥ 90 k EUR HT (PA-SUP)	> 90 000 EURO HT	0	Ø	Û
Procédure adaptée < 90 k EUR HT (PA-INF)	< 90 000 EURO HT	0	0	
Procédure adaptée spécifique article 30 ≈ 90 k EUR HT (PA-A30-SUP)	> 90 000 EURO HT	8	Ø	Û
Procédure adaptée spécifique article 30 < 90 k EUR HT (PA-A30-INF)	< 90 000 EURO HT	8		Ð
Procédure simplifiée (P-SIMP)	< 90 000 EURO HT	0		

Définition d'une catégorie de MAPA

En cliquant sur « Catégories de MAPA », vous pouvez voir la liste des types de MAPA déjà existant, leur statut (actif ou inactif), les modifier ou les supprimer.

Vous pouvez créer un nouveau type un cliquant sur « Ajouter un MAPA ».

Après avoir cliqué sur « Ajouter un MAPA » il faudra compléter l'écran puis cliquer sur « Valider ».

Le statut « actif » permet d'utiliser le type de MAPA créé. Le statut « verrouillé » empêche de l'utiliser.

< 90 000 EURO HT</p>

Actif

() Verrouillé

Nom de la catégorie' Sigle* :

Montant

Statut

Annuler



2. Paramétrer les procédures

ls <mark>w</mark> ce Marchés	s Publics		Dall
බ € Passation E	🗄 Exécution 🥬 Outils		
dministration			
Paramétrage			Administration Métier
Entité publique Catégories de MAPA <mark>Paramétrage des procédure</mark> Règles de validation	Service Gérer les Services Gérer les Agents Gérer les Habilitations	Newsletter Messages aux Agents	Actions spécifiques Télécharger les plis chiffrés Supprimer les plis refusés
Comptes JAL Sulvi des accès	Gérer les comptes BOAMP Gérer les comptes Moniteur Comptes JAL Comptes Centrales de Publication Clés de chiffrement Fournisseurs de documents		Actions annexes Publication des Données essentielles des marchés conclus Gérer les fichiers à publier Mesure de la dématérialisation
hoix du type de pro	océdure à administrer		
pe de procédure :	Appel d'offres ouvert		V C3
	Appel d'offres ouve	t.	
	Appel d'offres restre	int - Candidature	
	Appel d'offres restre	int - Offre	
	Procédure adaptée	< 90 k EUR HT (PA-INF)	
	Procédure adaptée	≥ 90 k EUR HT (PA-SUP)	
	Procédure adaptée	spécifique article 30 < 90	k EUR HT (PA-A30-INF)
	Procédure adaptée	spécifique article 30 ≥ 90	k EUR HT (PA-A30-SUP)
	Concours ouvert		
	Concours restreint -	Candidature	
	Concours restreint -	Offre	
	Dialogue compétiti	- Candidature	
	Dialogue compétiti	f - Offre	
	Procédure Autre		
	Marché négocié		
	Accord-Cadre - 1 Se	election des Attributaires (obsolète)
	Duppedup de passa	tion das marchas subsau	A A M

Avant de mettre en ligne vos consultations, vous avez la possibilité de paramétrer les procédures.

Cliquer sur l'engrenage (en haut à droite, à côté de votre identifiant).

Puis se rendre dans le « Paramétrage des procédures ».

Paramétrer toutes les procédures susceptibles d'être utilisées.

Pour cela sélectionner la procédure à paramétrer dans la liste déroulante.

Cliquer sur OK.



Paramétrages > Paramétrage des procédures Appel d'offres ouvert Type de procédure : Valeurs du formulaire par défaut pour l'Agent Affichage / Modification Identification de la consultation Allotissement : Consultation non allotie Affiché Figé O Consultation à plusieurs lots juridiques Affiché Figé () Oui Code CPV affiché O Non Oui Code CPV obligatoire () Non Document Unique de Marché Européen (DUME) 🗹 Affiché 🗌 Figé Type de formulaire DUME : O Standard Simplifié Affiché Figé Affiché Figé Type de procédure DUME Affiché Affiché Figé O Procédure adaptée 🖌 Affiché 📃 Figé Appel d'offre ouvert Affiché Figé O Appel d'offre restreint Affiché Figé O Procédure concurrentielle avec négociation Affiché Figé O Procédure négociée avec mise en concurrence préalable Affiché Figé O Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable Affiché Figé O Dialoque compétitif Affiché Figé Affiché Figé Autres

Compléter les différents blocs selon les consignes de votre collectivité / structure.

signifie que l'élément Affiché apparaît à l'écran s'il est coché dans le paramétrage. S'il n'est pas coché, il n'apparaîtra pas lors de la saisie.

Figé signifie que la main peut être donnée sur l'élément pour le sélectionner ou non. Si on choisit de le cocher dans le paramétrage, lors de la saisie, il ne sera pas possible de choisir autre chose. Si on choisit de ne pas le cocher dans le paramétrage, il sera possible de choisir l'élément ou pas.

DUME Concernant le DUME (Document Unique de Marché Européen), il s'agit d'un formulaire européen qui a vocation à remplacer les formulaires DC1 et DC2 au niveau de la candidature des entreprises. Il n'est actuellement pas obligatoire de le demander. Cependant, les entreprises peuvent le fournir dans leur offre et l'acheteur sera dans l'obligation de l'accepter même s'il n'est pas demandé par ce dernier dans les pièces de la consultation.

En affichant les questions relatives au DUME au niveau du paramétrage des procédures, ces éléments permettront d'activer ou non un formulaire directement en ligne sur Alsace Marchés Publics que les entreprises pourront saisir directement sur la plateforme avant le dépôt de leur offre. Si vous ne souhaitez pas activé le DUME sur les procédures, les entreprises pourront quoiqu'il arrive joindre le DC1 et DC2 ou un DUME au format XML généré depuis le site Chorus Pro (https://dume.chorus-pro.gouv.fr).



Calendrier de la consultation		
Date de mise en ligne :	Affiché	Figé
	Affiché	Figé
	Affiché	Figé
O Date d'envoi au BOAMP	Affiché	Figé
O Date de publication au BOAMP		
Documents joints DCE		
Règlement de consultation	Affiché	Figé
I téléchargement partiel du dossier joint DCE autorisé	Affiché	Figé
Autres pièces téléchargeables par les entreprises		
Autre pièce	Affiché	Figé
Accès aux informations / DCE par les entreprises		
Phase d'accès public (ex : Phase candidature d'un ACR)	Affiché	🖌 Figé
O Phase d'accès restreint - Code d'accès :	Affiché	🖌 Figé
Valeur proposée le cas échéant		
Gestion des envois postaux complémentaires		
Il n'y a pas d'envois postaux complémentaires prévus	Affiché	Figé
OLes documents peuvent être adressés aux entreprises sous forme :	Affiché	Figé
Papier	Affiché	Figé
CD ROM	Affiché	Figé

Concernant l'accès aux informations / DCE par les entreprises, la phase d'accès restreint ne concerne que les procédures où la concurrence est restreinte (AOR en phase offre / Concours restreint phase offre / Procédure de passation des marchés subséquents / Procédure avec négociation phase offre).

niouantes de reponse		
Réponse électronique		
ORefusée	Affiché	Finé
Autorisée		Einé
Obligatoire	☑ Affiche	
	⊻ Affiché	🗆 Figé
Accès à la consultation pour les entreprises		
Jusqu'à la date limite de remise des plis	- A 45 - 1- 5	
O Poursuivre l'affichage pour les entreprises 4 heures 🗸 après la date limite de	L Amone	L Fige
remise des plis	L Affiché	🗆 Figé
Signature Alectronique :		
		_
Non requise (la signature electronique n'est pas requise pour la reponse des	Affiché	Figé
soumissionnaires)	Affiché	🗌 Figé
Requise (la signature électronique est requise pour la réponse des 	Affiché	🗌 Figé
soumissionnaires)		
Autorisée (la signature électronique est possible mais non requise pour la réponse		
des soumissionnaires.)		
Modalites d'ouverture par les Agents		
Mode d'ouverture		
Par dossier	Affiché	🗌 Figé
O Par réponse	Affiché	🗌 Figé
Chiffrement de la réponse avec dé cryptographique		
O Non (le contrôle de l'ouverture est basé sur les seules habilitations)	Affiché	🗹 Figé
Oui (la clé privée associée à la consultation est requise pour ouvrir chaque	Affiché	Figé
rénonse)		

NB : la réponse électronique aux marchés publics est obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 40 000 € HT.

Pour le chiffrement des plis de la réponse se référer au *Pas à Pas Génération BiClé de chiffrement*.



Informations complémentaires :

La signature électronique des contrats n'est pas obligatoire. L'acheteur pourra cependant l'imposer aux opérateurs économiques dans les pièces du contrat. Ainsi, la signature électronique peut être demandée soit au moment du dépôt de leur offre (« *requise* »), soit à l'entreprise retenue durant la phase d'attribution (« autorisée »). Il est cependant nécessaire de respecter le parallélisme des formes : si l'acheteur signe électroniquement le contrat, l'entreprise devra également signer électroniquement (idem en cas de signature manuscrite).

Pour obtenir un certificat de signature électronique, cliquer sur le lien suivant : <u>https://www.ssi.gouv.fr/liste-produits-et-services-qualifies</u>

] Troisième env	eloppe (A	norymat)	L Affiché	📙 Figé
	0	Pièces libres (autant que souhaitées par le soumissionnaire)	Affiché	🗹 Figé
\checkmark	AF	Annexe financière (DPGF, BPU/DQE, au format .xlsx)	🗹 Affiché	🗌 Figé
\checkmark	DC	Acte d'engagement	Affiché	🗌 Figé
lectionner	Туре	Intitulé du document		
Enveloppe d'o	offre		🗹 Affiché	🖌 Figé
Enveloppe de o	candidatu	re	Affiché	⊻ Figé

A la fin du paramétrage de chaque procédure, cliquer sur **Valider**.



3. Règles de Validation

Administration

Paramétrage

Entité publique

Catégories de MAPA Paramétrage des procédures Règles de validation Comptes JAL Suivi des accès Ce paramétrage définit un circuit de validation allant de simple (auto validation unique par l'agent effectuant la saisie) à avancé (validation en plusieurs étapes et par un service désigné).

Administration PLACE > Gestion	des règles de validation		
Choix du type de procédure à administrer			
Type de procédure :	Tous les types de procédure	\sim	OK
	Tous les types de procédure	^	
	Appel d'offres ouvert		
	Appel d'offres restreint - Candidature		Pré-requis techniques
	Appel d'offres restreint - Offre		
	Procédure adaptée < 90 k EUR HT		
	Procédure adaptée ≥ 90 k EUR HT		
	Procédure adaptée spécifique article 30 < 90 k EUR HT		
	Procédure adaptée spécifique article 30 ≥ 90 k EUR HT		
	Concours ouvert		
	Concours restreint - Candidature		
	Concours restreint - Offre		
	Dialogue compétitif - Candidature		
	Dialogue compétitif - Offre		
	Procédure Autre		
	Marché négocié		
	Accord-Cadre - 1 Sélection des Attributaires (obsolète)		
	Procédure de passation des marchés subséquents		
	Système d'Acquisition Dynamique		
	Procédure de passation des marchés spécifiques		
	Procédure simplifiée	¥	

Ce paramétrage est à faire pour chaque type de procédure que vous utiliserez.



Règles de validation	Cliquer sur « valider » une fois le
O Type 1 : Validation simple requise par un invité de la consultation (permanent ou ponctuel).	choix do ròglo do validation fait
Type 2 : Validation finale requise par un invité de la consultation (permanent ou ponctuel).	choix de regie de validation fait.
O Type 3 : Validation finale requise par le Service ci-après :	
CEA - Collectivité européenne d'Alsace	
Type 4 : Validation intermédiaire requise par un invité de la consultation (permanent ou ponctuel), puis Validation finale requise par le Service ci-après : [CEA - Collectivité européenne d'Alsace v]	
O Type 5 : Validation intermédiaire puis Validation finale requises par un invité de la consultation (permanent ou ponctuei).	
← Retour Valider →]



4. Comptes JAL

Administration

Paramétrage

Entité publique

Catégories de MAPA Paramétrage des procédures Règles de validation Comptes JAL Suivi des accès Vous pouvez ici paramétrer des comptes de Journaux d'Annonces Légales (JAL)

Paramétrages > Gestion des Journaux d'Annonces Légales (JAL)

Gestion des Journaux d'Annonces Légales (JAL)

🕂 Ajouter un JAL

	Ajouter / modifier un JAL
Identification du JAL	
N==# -	Le symbole "indique les champs obligatoires
Nom* .	
Adresse électronique* :	
Informations complémentaires à trans	tre à chaque envoi de publicité
Adresse électronique d'Accusé de réception* :	0
Télécopieur* :	0
Informations de facturation* :	^
	~
	i.
Annuler	Valider

Cliquez sur « Ajouter un JAL » puis complétez les différents champs.

Terminez en cliquant sur « Valider ».

Ce paramétrage permets de transmettre vos avis de publicité directement vers les JAL enregistrés si vous gérez la publicité depuis la plateforme.



5. Gérer les Comptes BOAMP et Moniteur

Service

Gérer les Services Gérer les Agents Gérer les Habilitations Gérer les comptes BOAMP Gérer les comptes Moniteur Comptes JAL Comptes Centrales de Publication Clés de chiffrement Fournisseurs de documents Cliquer sur le compte que vous souhaitez gérer.

Paramétrage > Gérer les comptes BOAMP

Administrer un Service

Mon Service :

O Autre Service

CEA - Collectivité européenne d'Alsace CEA - Collectivité européenne d'Alsace

Liste des comptes

Ajouter un compte

	Ajouter / modifier un compte de publicité
Identification du comp	te BOAMP
Cliquez ici pour savoir co	nment obtenir les éléments d'identification demandés ci-dessous
Identifiant :	
Mot de passe :	
Adresse électronique :	
Site BOAMP :	Démonstration (sélectionnez cette option si vous souhaitez envoyer des annonces de TESTS GRATUITES aux sites des Journaux Officiels. Cette option est réservée aux plates-formes de TEST et de FORMATION) Production (sélectionnez cette option si vous souhaitez envoyer des annonces RÉELLES PAYANTES aux sites des Journaux Officiels. Cette option est réservée à la plate-forme de PRODUCTION)
Les paramètres du compt	e permettent de gagner du temps et de simplifier la saisie des avis de publicités au format XML suivants :
 Avis Marché Nationa 	I (BOAMP)
 Avis Marché Nationa Avis MAPA (BOAMP Avis marché (JOUE) 	I (BOAMP)
 Avis Marché Nationa Avis MAPA (BOAMP Avis marché (JOUE) S'ils sont renseignés, les l'édition ou de la modificat 	((BOAMP))) champs ci-dessous seront repris dans les avis créés via ce compte Les valeurs de ces champs pourront être modifiées lors de on des avis concernés. Modifier un paramètre du compte n'impacte pas les avis XML déjà initialisés.
 Avis Marché Nationa Avis MAPA (BOAMP Avis marché (JOUE) S'ils sont renseignés, les l'édition ou de la modificat Paramètres du compt 	I (BOAMP)) champs ci-dessous seront repris dans les avis créés via ce compte Les valeurs de ces champs pourront être modifiées lors de on des avis concernés. Modifier un paramètre du compte n'impacte pas les avis XML déjà initialisés.
 Les parametes du compt Avis MAPA (BOAMP Avis marché (JOUE) S'ils sont renseignés, les rédition ou de la modificat Paramètres du compt Type d'organisme : 	((BOAMP)) champs ci-dessous seront repris dans les avis créés via ce compte Les valeurs de ces champs pourront être modifiées lors de on des avis concernés. Modifier un paramètre du compte n'impacte pas les avis XML déjà initialisés. p Etat

Pour le BOAMP : Complétez les différents champs, faite défiler l'écran pour compléter votre saisie. Terminer en cliquant sur « Valider ».

Cliquer sur « ajouter un compte ».



	Ajouter / modifier un compt	e Groupe Moniteur
dentification du compt	Groupe Moniteur	
Cliquez ici pour savoir com	nent obtenir les éléments d'identification demandés ci-dess	ous
		Le symbole * indique les champs obligatoire
dentifiant* :		9
lot de passe* :		9
Code pack mapaonline :		
Annuler		Valider

Pour le Moniteur : indiquez vos identifiant et mot de passe de votre compte Moniteur et cliquez sur « Valider ».



6.Gérer les Services

Administration

Paramétrage

Entité publique

Catégories de MAPA Paramétrage des procédures Règles de validation Comptes JAL Suivi des accès

Service

Gérer les Services

Gérer les Agents Gérer les Habilitations Gérer les comptes BOAMP Gérer les comptes Moniteur Comptes JAL Comptes Centrales de Publication Clés de chiffrement Fournisseurs de documents La fonction « gérer les Services » permets de recréer l'organigramme de votre entité si nécessaire.

Vous pouvez ainsi créer les différents services amenés à créer et gérer des procédures sur la plateforme.

Paramétrages > Gestion des Services

Liste de tous les Services

Pour accéder au détail, sélectionnez le Service dans la liste

E CEA - Collectivité européenne d'Alsace

Cliquer sur votre collectivité pour accéder à la création de services.



Paramétrages > Gestion des Services > Détail

Cliquer sur « Créer un service ».

Identification de l'Entité publique	ue
Libellé :	Collectivité européenne d'Alsace
Sigle :	CEA
Description :	Collectivité européenne d'Alsace
Catégorie Juridique :	Collectivité territoriale
Adresse :	
Adresse (suite) :	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	France
Téléphone :	
Télécopie :	
Adresse électronique :	
Mode :	Activé
SIREN / SIRET :	200094332 00018
ID Entité :	
Créer un Service	
Liste des Représentants du Po	uvoir Adjudicateur

🕂 Ajouter un RPA

+ Retour



Paramétrages > Gestion des Services > création SIRET de l'Entité d'Achat SIRET* : 200094332 00018	Sur cet l'écran, saisir le SIRET de votre établissement et cliquer sur les flèches pour le vérifier et accéder à l'écran suivant.		
SRET do l'Entité d'Achat SRET * @ : 20094332 0018 * Identification du Service Lèclé * :	Compléter les différents champs obligatoires et cliquer sur « Valider » Il faudra faire cette action pour chaque service que vous souhaitez ajouter.		



7. Gérer les Agents

Service Gérer les Services Gérer les Agents Gérer les Habilitatio Gérer les comptes i Gérer les comptes Comptes JAL Comptes Centrales Publication Clés de chiffrement Fournisseurs de do	ons BOAMP Moniteur ; de t scuments	Cliquer sur « Gérer les agents dans la colonne « Service ». Cliquer ensuite sur « ajouter un Agent » (<i>en bas de page</i>).
Ajouter t	un Agent	
👏 Portail des marchés pub	olics - Mozilla Firefox	Compléter les différents champ
🛛 🔒 https://alsacem	narchespublics-preprod. local-trust.com /index.php	Ige=Agent.PopUpAjoutAgent&idServic ···· · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Ajouter un A	
Identification de l'Age	ent	obligatori obj.
NOM : *		
Prénom : *		Vous créez vous-même l'identifian
Télécopieur :		et le mot de passe de l'agent
Adresse électronique :*	•	
Constant of		Attention, une adresse mail ne peu
Type de compte :	Agent	ôtre saisie que sur un seul compte
	⊖ Élu	ette saisie que sui un seu compte.
Coordonnées d'autho	entification	ne sera donc pas possible de mettre
Identifiant · *		une même adresse nour le compt
Mot de passe : *	Saisir le mot de passe	
	Confirmer le mot de passe	administrateur et pour un compte
État du compte :	Actif	agent
	O Désactivé	agent.
Services Métiers acc	essibles	
MPE : Marchés Pub	lics Electroniques Profil :	ectionnez Pensez à cocher la case MPE et à
		sélectionner un profil via le menu
Annuler		
		déroulant puis cliquer sur

« valider ». Des habilitations par

défaut seront définies.



8. Gérer les Habilitations

Gérer les comptes Moniteur Comptes JAL Comptes Centrales de Publication Clés de chiffrement Fournisseurs de documents	
Gérer les Services Gérer les Agents Gérer les Habilitations Gérer les comptes BOAMP Gérer les comptes Moniteur	habilitations » dans la colonne « Service ».

Liste des Agents			200	Export XLS
Nombre de résultats : 5			Afficher 10 🗸 résultats / page	1/1
NOM Prénom ^{TV} / État Adresse électronique	Service * Identifiant / Date de la dernière connexion *	Services accessibles	Gérer les Habilitations	Actions
CEA Admin / 🧽 suivi.mpe@atexo.com	CEA - Collectivité européenne d'Alsace admin cea / 21/10/2021 10:20	MPE : Administrateur/Acheteur ()		

Rechercher l'agent pour lequel vous devez gérer les droits puis cliquer sur l'icône en forme de clé à molette.

Détail des habilitations de l'Agent : Admin B7S	
Gestion des consultations	
Créer une consultation	
- MAPA inférieur à 90 000 EUR	
- MAPA supérieur à 90 000 EUR	
- Procédures formalisées	
- Créer une consultation transverse	
Créer une suite	V
Gérer la publicité	e
Envoyer la publicité	
Modifier une consultation avant validation	•
Validation simple (sans affectation de clé)	
Validation intermédiaire (cas de 2 validations requises)	•
Validation finale (avec affectation de clé le cas échéant)	
Modification de MAPA inférieur à 90 000 EUR après validation	•
Modification de MAPA supérieur à 90 000 EUR après validation	V
Modification de Procédures formalisées après validation	*
Accès à l'espace documentaire de la consultation	Image: A start of the start
Gérer le registre des retraits	
Gérer le registre des questions	V

Sur la page qui s'ouvre ensuite, il suffit de cocher ou décocher les éléments souhaités puis cliquer sur « Valider » tout en bas de la page.



9. Gérer les alertes électroniques

	L Statistiques	🕄 Adr	ninistration Agnès KRACK
			AGNÈS KRACK
			CEA - COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
			A Mon compte
S			O Se déconnecter
Mon compte personnel			
Entité : CEA - Collectivité européenne d'Alsace			
Service : CEA - Collectivité européenne d'Alsace			

Cliquer sur son identifiant, puis sur « Mon compte » et « Mes alertes électroniques ».

Mes alertes électroniques

ication propose un envoi automatique de

Alertes relati	res aux consultations	
0	Seules vos consultations favorites font fobjet des alertes automatiques activées ci-dessous. Vos favoris sont modifiables consultation par consultation depuis le tableau de bord des consultations (boutons 🜟)	
Alertes liées	à mes consultations favorites	
Information	de réception d'une réponse électronique sur une consultation suivie (synchrone)	
electronique	de Clôture d'une consultation suivie (dépassement de la date limite de remise des plis) avec synthèse des retraits et dépôts is (asynchrone)	
Information	de réception d'un message sollicité d'entreprise sur une consultation suivie	
Information	de réception d'une question posée par une entreprise sur une consultation suivie	
Information	de publication au BOAMP sur une consultation suivie	
Information	d'échec de publication au BOAMP sur une consultation suivie	
Information	de consultation en attente d'approbation ou de validation	
A leur prem	er enregistrement en phase "Elaboration", définir automatiquement comme favoris :	
Mes consi	itations	
🖌 Les consu	tations de mon entité (uniquement si je suis invité permanent sur mon entité)	
Les consu	tations des entités qui dépendent de mon entité (uniquement si je suis invité permanent sur les entités qui dépendent de mon entité)	
Les consu	tations de mes entités associées transversalement (uniquement si je suis invité permanent transverse)	
Alertes sur é	vénements divers	
Modification	de mon compte Agent	
Annuler		Enregistre

Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

Cliquer à minima sur les 4 premières alertes afin de réceptionner dans la boîte mail relié au compte toutes les informations concernant la consultation (réception d'une question, dépôt d'offres, etc...).



10. Publication des Données essentielles des marchés conclus

Administration Métier

Actions spécifiques Télécharger les plis chiffrés Supprimer les plis refusés

Actions annexes

Publication des Données essentielles des marchés conclus Gérer les fichiers à publier Mesure de la dématérialisation Une fois la DLRO passée, la consultation change automatiquement de statut et les entreprises n'ont plus la possibilité de déposer des offres.

La publication des données essentielles étant obligatoire sur le profil acheteur dès 40 000 € HT, depuis le compte administrateur de votre entité, se rendre dans la partie Administration via le bouton « engrenage ».

Puis dans Publication des Données essentielles des marchés conclus.

Renseigner OUI à partir de 2020.